2025/43

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le
ID : 089-218900595-20250630-2025_43-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
12	12	7	9

Séance du 30 juin

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin

Convocation 26/06/2025

Date d'affichage 26/06/2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE – C. GUILLAUME
Absents ayant donné pouvoir : W. COLAS à C. DECUYPER et P. BOYET à S. GREMY
Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE
Secrétaire : S. GREMY

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE SUR LE BUDGET COMMUNE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-11 et L.2121-29,

Considérant que le conseil municipal a voté le budget 2025 sur des bases prévisionnelles, à mesure de son exécution, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements.

Investissement

Recettes :

1321 : + 62309 €
1326 : + 11132.96 €

Dépenses :

2312 : + 62309 €
2152 : + 11132.96 €
2041582 : - 6150 €
2111 : + 9 000 €
2031 : + 20 000 €
2312 : - 22 850 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 02/07/2025
Reçu en préfecture le 02/07/2025
Publié le
ID : 089-218900595-20250630-2025_43-DE

autorise Mme le Maire à procéder aux modifications budgétaires ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY

Le Maire
Catherine DECUYPER